

Ce guide présente les recommandations d'organisation, de traçabilité et de documentation d'informations des plateformes d'imagerie in vivo de l'infrastructure France Life Imaging. Il ne se substitue pas aux réglementations existantes et peut être adapté aux différentes plateformes afin de répondre à leurs besoins.

Ce guide propose en annexe deux cahiers des charges pour les collaborations d'une part, et les prestations d'autre part.

I) **Fonctionnement de la plateforme**

a. Suivi et gestion des équipements

Les équipements et leurs accessoires associés sont installés dans des locaux identifiés et adaptés au bon déroulement des manipulations et expérimentations. L'accès à ces locaux et l'usage de ces équipements sont sous la responsabilité du personnel de la plateforme, et éventuellement des utilisateurs formés par le personnel ; les horaires d'accès et les créneaux d'utilisation des équipements sont spécifiés.

Les équipements et leurs accessoires font l'objet de contrôles, calibrations et nettoyages à fréquence déterminée permettant leur bonne utilisation et leur fiabilité. Ces contrôles et calibrations sont renseignés, archivés et disponibles pour tous les utilisateurs qui en feraient la demande.

b. Personnel

Le personnel de la plateforme est formé à l'utilisation des équipements et veille au respect de la réglementation en vigueur sur sa plateforme. Il veille à la mise à disposition des équipements, et à l'assistance ou la formation ad hoc.

II) **Gestion de projet**

a. Contractualisation

Chaque projet, collaboratif ou de prestation, fait l'objet d'un suivi, depuis la prise de contact du client, jusqu'au rendu de résultats. L'ensemble des informations liées au projet est librement consultable par les parties prenantes. Ces informations peuvent inclure, de manière non exhaustive :

- Le contexte scientifique du projet
- Les objectifs du projet
- Le descriptif du projet (protocole, réception, identification et préparation des humains, animaux et consommables ; délais attendus ; planification des créneaux d'imagerie, etc.)
- Le degré de confidentialité, la sécurité et l'archivage des données informatiques
- Les tarifs et la facturation (établis selon le groupe des comptes d'exploitation FLI)

b. Traçabilité des manipulations et des échanges clients

Les expérimentations sont menées, enregistrées et vérifiées conformément aux spécifications du projet et toutes les modifications sont enregistrées.

La conservation des échanges doit permettre de garder une trace de l'acceptation des deux parties.

c. Valorisation

Les publications faisant l'objet de résultats publiés grâce à la plateforme doivent être signalées. La plateforme doit être remerciée systématiquement selon la formule : « ».

Les projets impliquant une forte collaboration scientifique, ou un développement technologique original donneront lieu à du coauthoring.

III) Hygiène et sécurité

La plateforme ne prend en charge que les animaux, patients et échantillons dont le risque radiologique, bactériologique ou infectieux est identifié et maîtrisé. Une prestation ou collaboration pourra être refusée si les capacités d'hygiène et de sécurité de la plateforme, ou de ses annexes – et notamment les animaleries - ne sont pas adaptées.